

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'extension de l'entrepôt B&M situé rue du Bois Joli à Cournon d'Auvergne

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom / _____ Prénom / _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale B&M

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale M. BLUMET Sébastien, Directeur Transport & Distribution

RCS / SIRET [3 | 1 | 1 |] [3 | 1 | 5 |] [3 | 2 | 9 |] [0 | 0 | 8 | 4 | 8 |] Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.b)	Extension de l'entrepôt logistique d'environ 24 000 m ² , soit une volumétrie totale d'entrepôt avec projet de 1 047 840 m ³ (extension en elle-même dépassant le seuil de l'enregistrement pour la rubrique 1510)
39.a)	Projet d'extension d'une surface de plancher d'environ 24 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une extension de l'entrepôt d'environ 24 000 m² (hauteur au faitage: 14,52 m et à l'acrotère: 14,85 m) sur une zone actuellement exploitée comme surface agricole mais dans une zone urbanisable au titre du PLU. Le cumul du volume de l'extension (326 280 m³) avec l'existant (719 040 m³) va faire basculer le site à nouveau sous le régime de l'autorisation (volume final d'entrepôt de 1 045 320 m³ - supérieure à 900 000 m³).

La voie PL va être agrandie tout autour de la nouvelle extension et la sortie des PL va être déplacée mais restera sur la rue du Carré de la Garenne. L'accès pompiers sera maintenu sur l'ensemble du bâtiment existant et de l'extension par une voie engin de 6 m de large. 20 places de stationnement PL imperméables vont être créées et 58 places de stationnement perméables de véhicules légers dont 2 PMR ainsi qu'un emplacement deux roues et un abri vélos de 41 m² vont être ajoutés. Trois locaux techniques, un local chauffeur ainsi que des bureaux seront construits accolés à l'entrepôt projeté (superficie totale de ces 5 extensions : 1 118 m²). Le stockage de palettes bois sera implanté sous un nouvel auvent couvert de 450 m² et isolé de l'entrepôt. Une cuve enterrée de 20 m³ de récupération des eaux pluviales sera mise en place et permettra l'arrosage des espaces verts du site. Des panneaux photovoltaïques seront positionnés en toiture de l'extension.

Aucune démolition de bâti n'est prévue dans le cadre du proje.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'entrepôt logistique B&M est réglementé par l'arrêté préfectoral n°05/03566 du 20/10/2005 autorisant la société BABOU SAS à exploiter une plateforme logistique sur la commune de Cournon d'Auvergne. La demande d'autorisation d'exploiter une plateforme logistique dans la zone d'activités du Bois Joli à Cournon d'Auvergne a été faite en février 2005.

Un porté à connaissance est jointe à la présente de demande de cas par cas afin de justifier des éléments d'appréciation pour la qualification du projet d'extension vis-à-vis de la notion de modification substantielle.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol des bâtiments avant et après projet	49 478 m ² / 78 862 m ²
Voiries, parkings avant et après projet	21 279 m ² / 30 816 m ²
Espaces verts avant et après projet	124 276 m ² / 85 355 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

8 rue du Bois Joli
ZAC du Bois Joli
63800 COURNON D AUVERGNE

Parcelles de la commune de
Cournon d'Auvergne :
- Section AB : 92 / 93
- Section CT : 5 / 12 / 25 / 28 / 29 / 30
/ 34 / 40 / 46 / 51 / 64 / 65 / 67 / 88

Coordonnées géographiques¹

Long. 45 ° 75 ' 03 " 0 Lat. 03 ° 15 ' 49 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

/

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site RAMSAR (zone humide d'importance internationale) n'est localisé dans le secteur d'implantation du projet (source : Géoportail). Les zones humides inventoriées dans le cadre du SAGE Allier Aval les plus proches du site sont à environ 500 m à l'Ouest au niveau de la Grande Rase de Sarliève. (Source : Cartographie des zones humides inventoriées sur les périmètres de SAGE portés par l'Etablissement public Loire, eptb-loire.fr).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cournon d'Auvergne est soumise : - Au PPRN-inondation Val d'Allier clermontois, approuvé par arrêté du 4/11/2013. Le site du projet est en dehors du zonage réglementaire. - Au PPRN-inondation de l'agglomération clermontoise, approuvé par arrêté du 8/07/2016. Une surface du projet inférieure à 200 m ² est située en zone réglementaire V (champ d'expansion des crues en aléas faible et moyen). - au PPRN-mouvement de terrain prescrit par arrêté du 28/11/2003, en cours d'élaboration. La commune n'est pas soumise à un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans un secteur d'information sur les sols, ni sur un ancien site pollué ou potentiellement pollué (source : georisques.gouv.fr)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone de répartition des eaux (geo.data.gouv.fr)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection rapprochée ni sur une aire d'alimentation d'un captage (cartographie de l'OFB et de l'Office International de l'Eau aires-captages.fr).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans le périmètre d'un site inscrit (source : atlas.patrimoines.culture.fr).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 Vallées et côteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes (FR8301035, Directive Habitats) est à plus de 800 m au Nord-Est (source : Géoportail).
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le site de la Bataille de Gergovie, des Oppida Arvernes de Corent, Gergovie et Gondole et des Camps de César (identifiant SC855, source : atlas.patrimoines.culture.fr)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé au droit de la ZNIEFF type II "COTEAUX DE LIMAGNE OCCIDENTALE" (identifiant 830007460) d'une superficie de 40 036 ha. Aucun impact du projet d'extension de l'entrepôt n'est attendu sur la ZNIEFF ainsi que sur la faune, flore, habitat ou les milieux naturels n'est attendu avec la mise en place du projet. Cf. paragraphes 7.5.12.3 et 7.5.12.9 du porter à connaissance.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une extension de l'entrepôt d'environ 24 000 m ² sur une zone actuellement exploitée comme surface agricole mais dans une zone urbanisable au titre du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas soumise à un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une faible partie du terrain d'étude est concerné par un risque d'inondation (zone verte V) qui est visé par le PPRNi de l'agglomération de Clermont-Fd approuvé le 08/07/2016. Les aménagements prévus par le projet seront conformes au règlement du PPRNi.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En l'absence de rejets atmosphériques liés au projet, aucun risque sanitaire n'est attendu dans le cadre du projet d'extension. Cf. paragraphe 7.5.13 du porter à connaissance.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. paragraphe 7.5.9 du porter à connaissance.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Cf. paragraphe 7.5.8 du porter à connaissance.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un risque de covisibilité est présent depuis le plateau de Gergovie. Prise en compte des mesures pour réduire l'impact en installant une toiture de couleur foncée, des panneaux mâts et positionnés à plat sur la toiture. Cf. paragraphe 7.5.2 du porter à connaissance.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension sera situé au droit de parcelles incluses dans le périmètre autorisé en 2005 et classées zones « UA » et « 1AUA » dans le PLU de la commune qui a été modifié le 28/05/2021. La zone 1AUA est une zone d'activités future, à vocation industrielle, urbanisable à court terme et la zone AU est une zone d'activités économiques mixtes. Cf. paragraphe 7.5.1 du porter à connaissance.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Cf. paragraphe 7.5.14 du porter à connaissance.

D'après les données publiées de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (source : Novembre 2022), aucun projet connu suffisamment proche du site pour avoir des effets cumulés avec ce dernier n'est identifié sur l'année 2022.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Porter à connaissance version 2 du 13/12/2022

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Cournon d'Auvergne

le,

13/12/2022

Signature



Logistique

8 rue du bois Joli - 63800 COURNON D'AUVERGNE

Tél. : +33 (0)4 73 69 90 60

RCS Clermont-Ferrand 311 315 329 - TVA FR 25 311 315 329

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension /

Nom de la voie /

/

Code Postal

Localité /

Pays /

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

8

Extensio
n /

Nom de la voie

Rue du Bois Joli

ZAC du Bois Joli

Code postal

6 3 8 0 0

Localité

Cournon d'Auvergne

Pays

FRANCE

Tél

473699060

Fax

Courriel

Sebastien.Blumet@bmstores.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

BLUMET

Prénom

Sébastien

Qualité

Directeur Transport & Distribution

Tél

473699060

Fax

Courriel

Sebastien.Blumet@bmstores.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

SCI du Carré de la Garenne (propriétaire)

Adresse : 21 Allée Evariste Galois - 63 170 Aubière

N° SIRET : 485 180 962

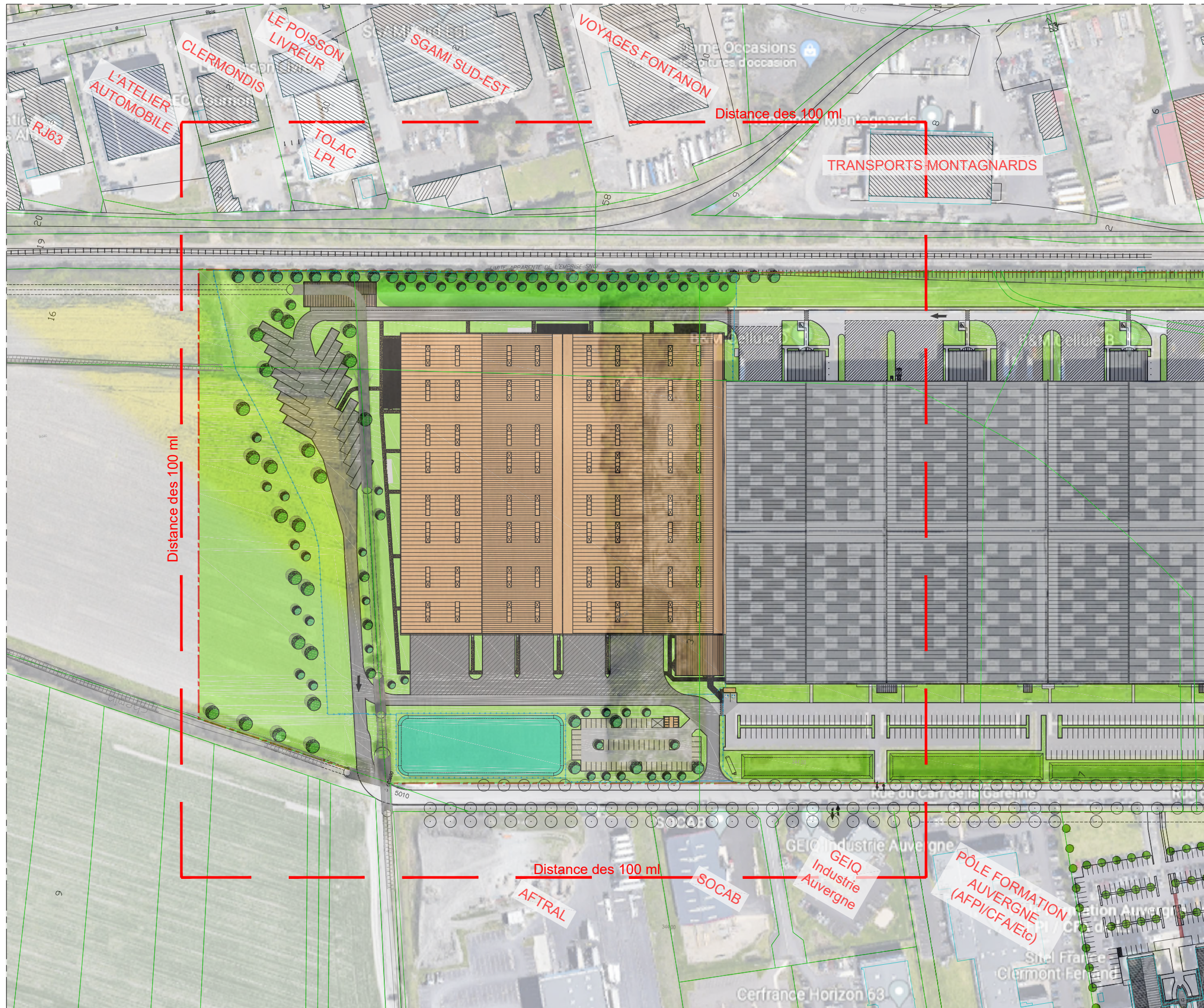
Réprésentant : Anthony LALEVEE, associé de la SCI du Carré de la Garenne



EMPLACEMENT PROJET
 Rue du Bois Joli - Carré de la Garenne

N° 226139
 226139-AP04'-Sem46-2022.dwg
 DATE: 17/11/2022
 ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR : N.B.

archi 3a
 FELGINES - CHEVALLIER
 9, Rue Didier DAURAT
 Z.I. BREZET EST
 63 100 CLERMONT-FERRAND
 TEL: 04 73 92 12 00
 contact@archi3a.fr



N° 226139

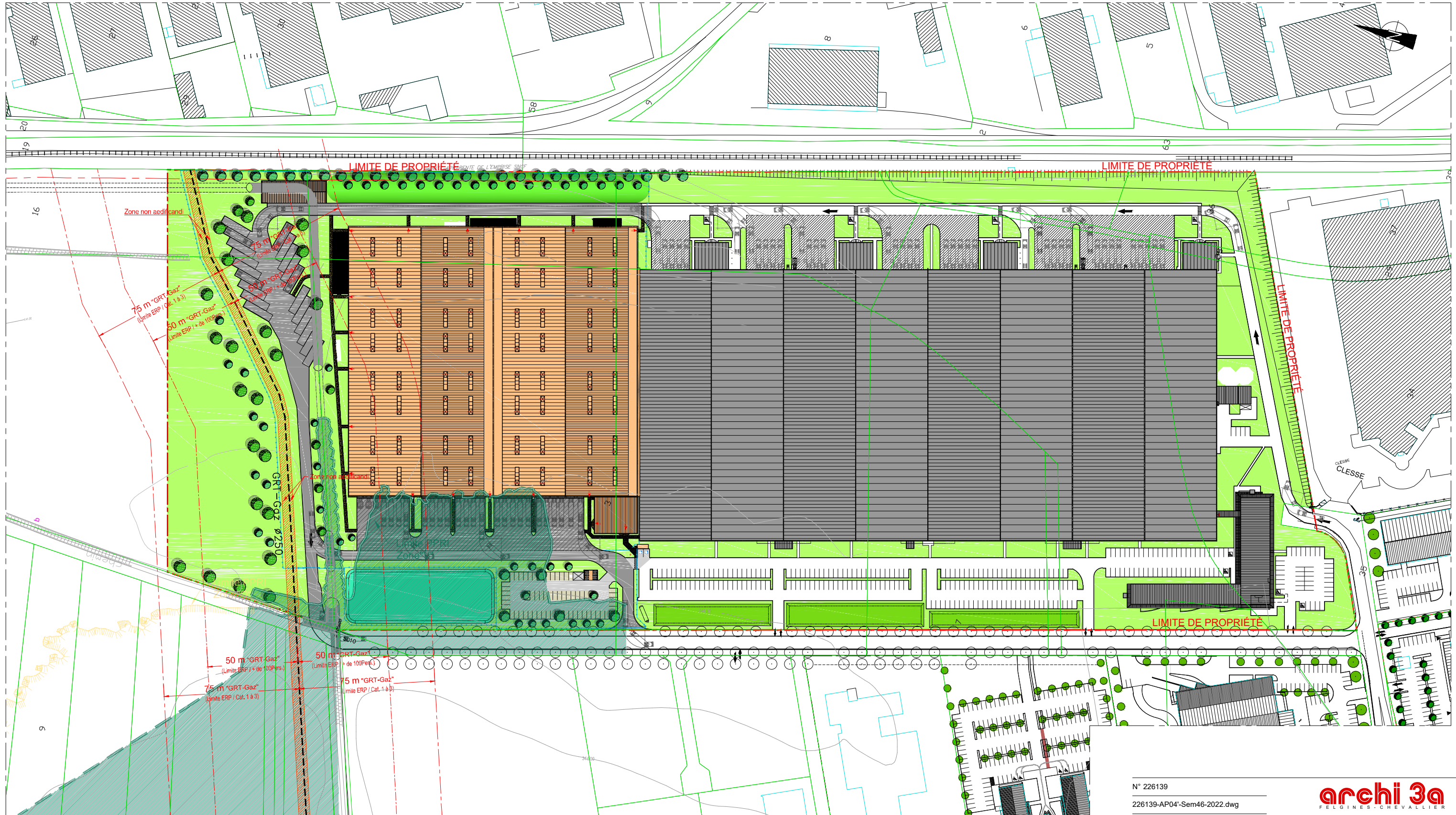
226139-AP04'-Sem46-2022.dwg

DATE: 17/11/2022

ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR : N.B.

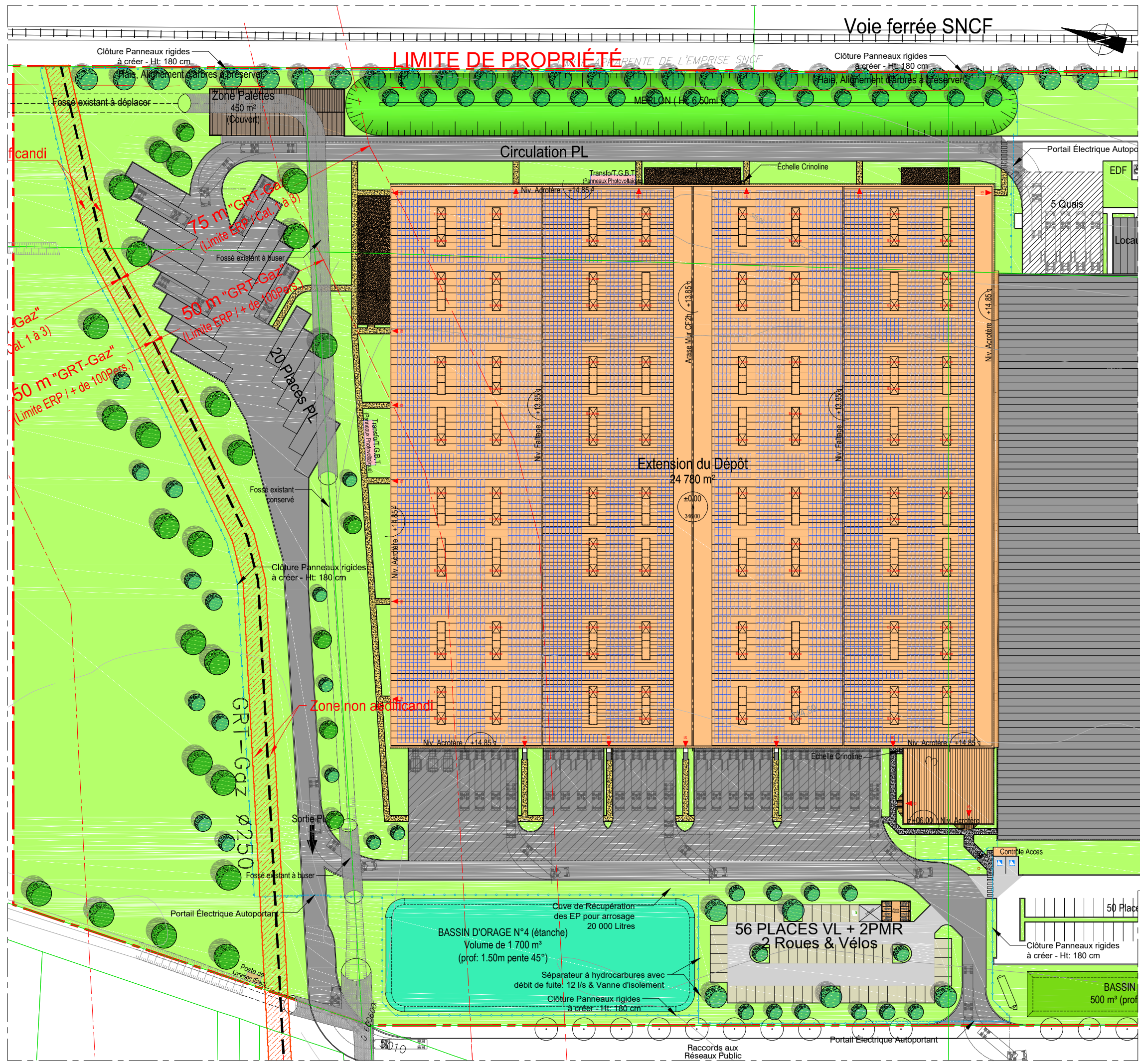
archi 3a
FELGINES - CHEVALLIER

9, Rue Didier DAURAT
Z.I. BREZET EST
63 100 CLERMONT-FERRAND
TEL: 04 73 92 12 00
contact@archi3a.fr



N° 226139
226139-AP04'-Sem46-2022.dwg
DATE: 17/11/2022
ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR : N.B.

archi 3a
FELGINES-CHEVALLIER
9, Rue Didier DAURAT
Z.I. BREZET EST
63 100 CLERMONT-FERRAND
TEL: 04 73 92 12 00
contact@archi3a.fr



Légende :

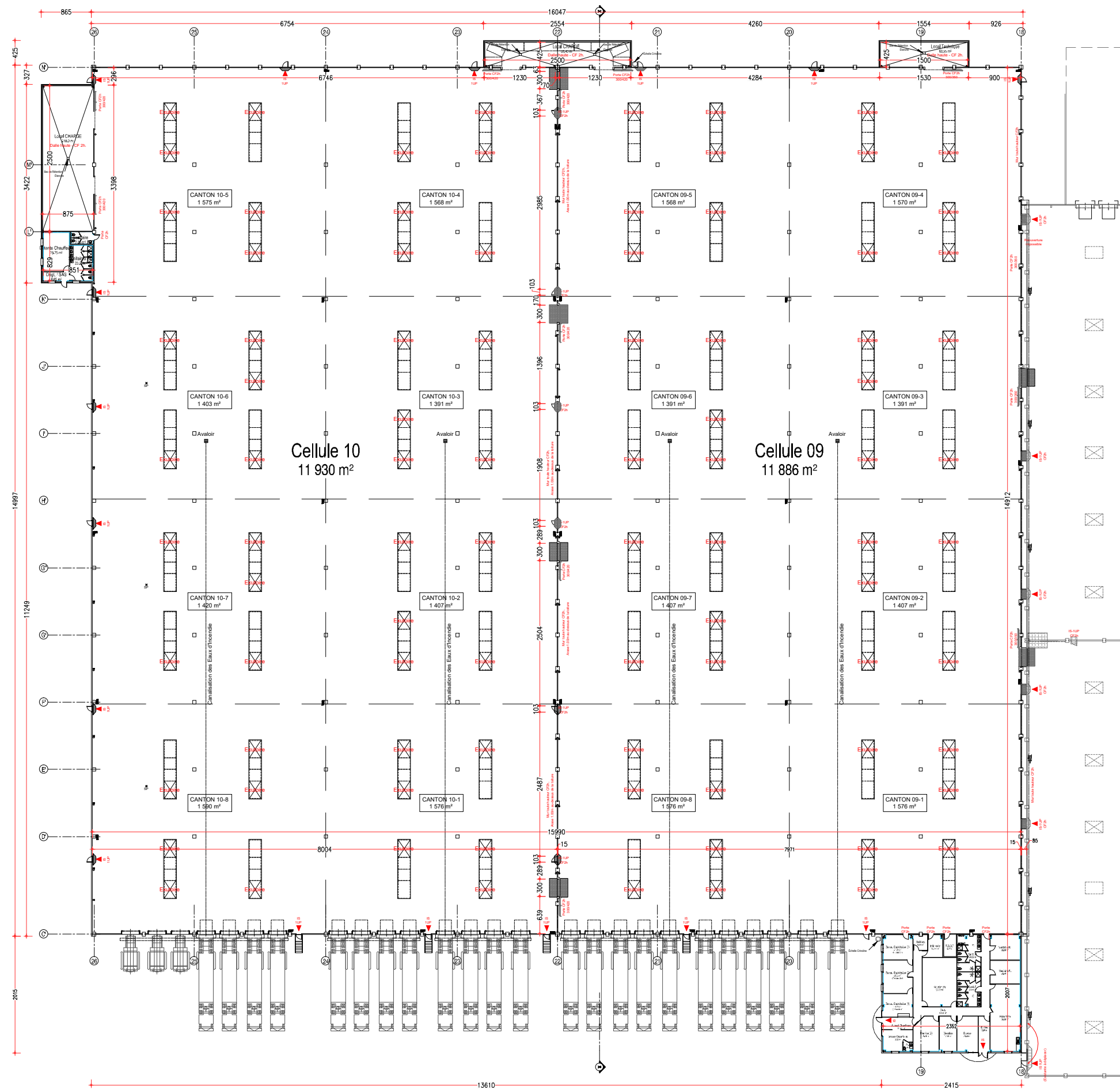
	Bâtiments Projetés (à créer): 25384 m ² (env.) (compris "zone palettes" couvert mais non clos)
	Cheminements piétons (à créer): 534 m ²
	Circulation et stationnement PL (à créer): 9936 m ² (compris la zone Palettes et les Quais)
	Circulation VL (à créer): 905 m ² (compris les places PMR)
	Stationnement "Perméable" VL (à créer): 646 m ²
	Espaces Verts
	Panneaux Solaires

Stationnements : (prévus sur le projet)

- Parking VL: 58 places
- Places 2 roues
- Abris Vélo: 41 m² env.
- Parking PL: 20 places

N° 226139
 226139-AP04'-Sem46-2022.dwg
 DATE: 17/11/2022
 ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR: N.B.





N° 226139

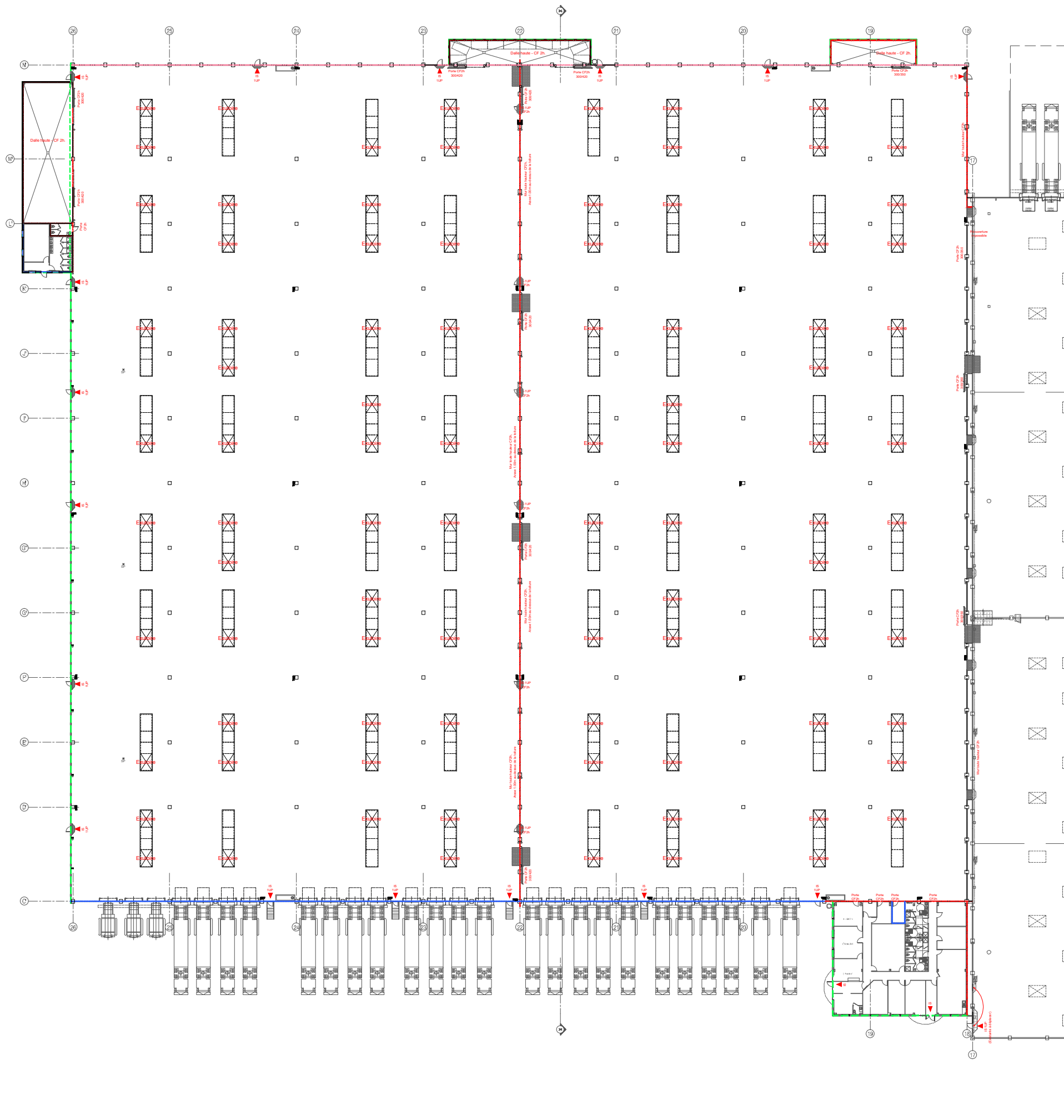
226139-AP04'-Sem46-2022.dwg

DATE: 17/11/2022

ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR : N.B.

archi 3a
 FELGINES - CHEVALLIER

9, Rue Didier DAURAT
 Z.I. BREZET EST
 63 100 CLERMONT-FERRAND
 TEL: 04 73 92 12 00
 contact@archi3a.fr

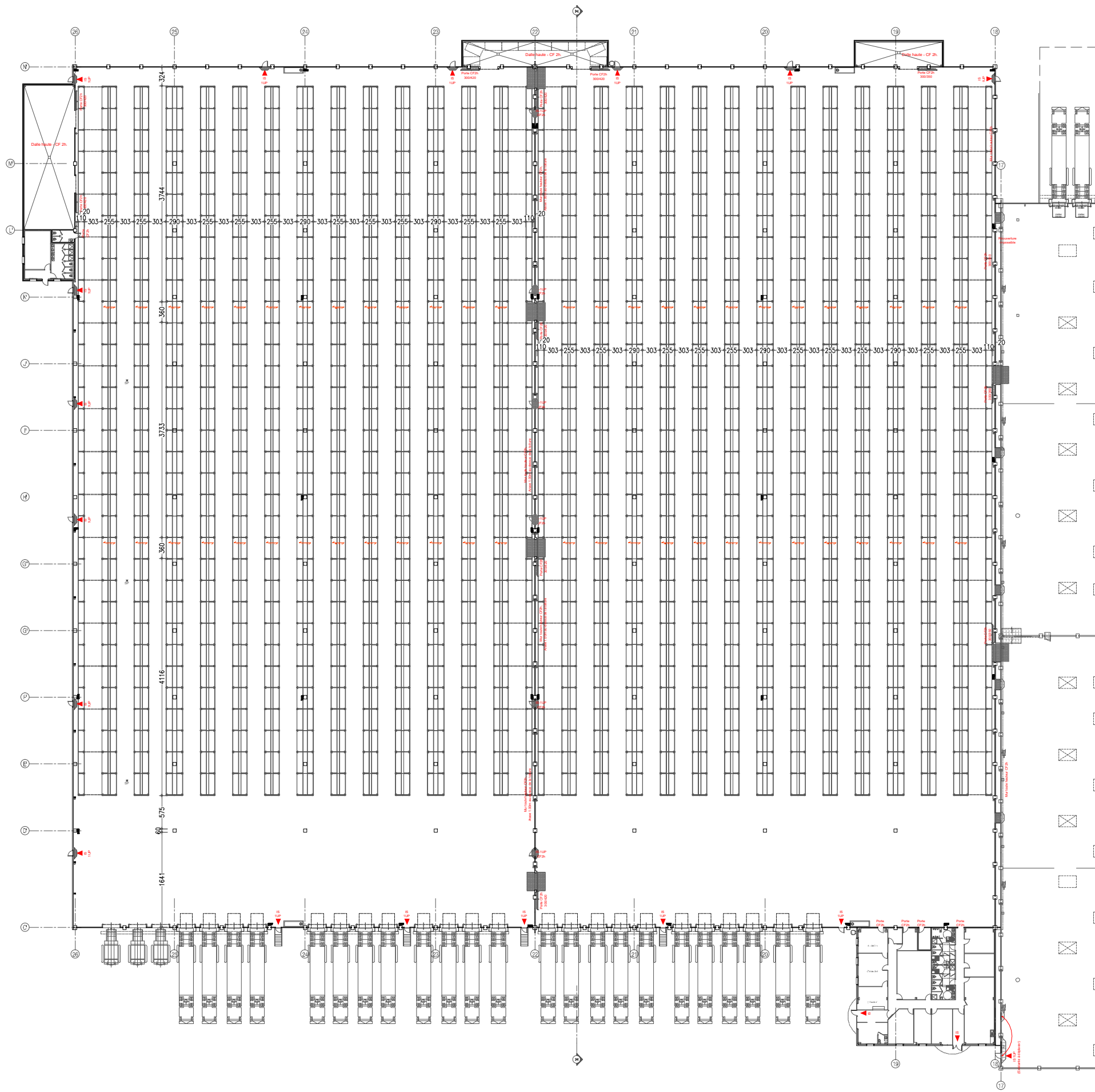


Légende : (parois)

- Parois avec Bardage Métallique Horizontal
- Parois Agglo/Béton CF 3h
- Parois Agglo/Béton CF 2h
- Parois Agglo/Béton

N° 226139
 226139-AP04'-Sem46-2022.dwg
 DATE: 17/11/2022
 ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR: N.B.

archi 3a
 FELGINES - CHEVALLIER
 9, Rue Didier DAURAT
 Z.I BREZET EST
 63 100 CLERMONT-FERRAND
 TEL: 04 73 92 12 00
 contact@archi3a.fr



Stockage Racks :

Il est prévu 872 Modules "classiques" + 52 Modules "Allée Pont", soit 924 Modules "3600" par Cellule. Nous avons donc une capacité globale (possible) de 1 848 Modules, pouvant stocker un total de 36 128 Palettes (80 x 120 x 215).

N° 226139

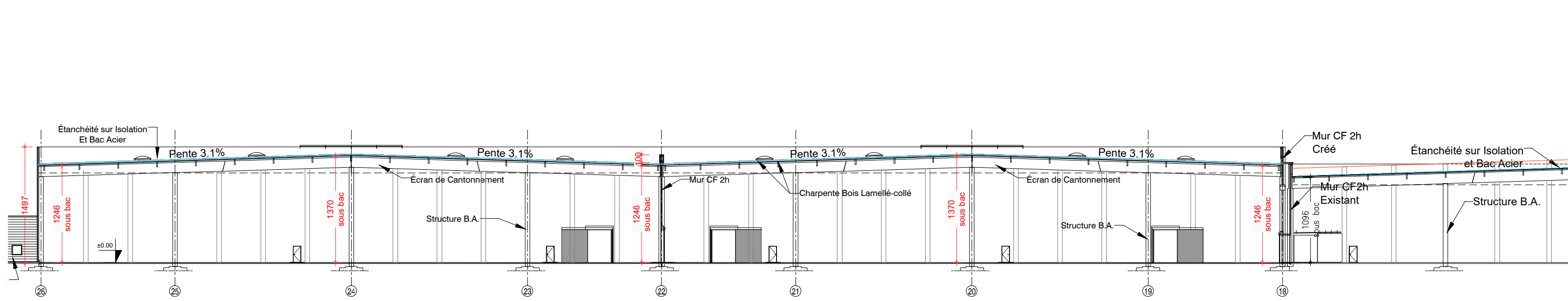
226139-AP04'-Sem46-2022.dwg

DATE: 17/11/2022

ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR: N.B.

archi 3a
 FELGINES - CHEVALLIER

9, Rue Didier DAURAT
 Z.I BREZET EST
 63 100 CLERMONT-FERRAND
 TEL: 04 73 92 12 00
 contact@archi3a.fr

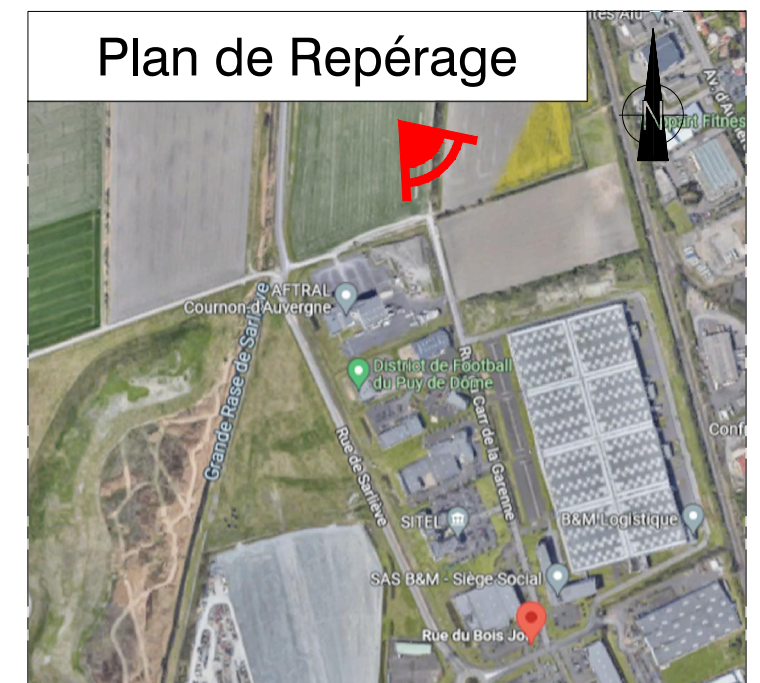


N° 226139
226139-AP04'-Sem46-2022.dwg
DATE: 17/11/2022
ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR: N.B.

archi 3a
FELGINES - CHEVALLIER
9, Rue Didier DAURAT
Z.I BREZET EST
63 100 CLERMONT-FERRAND
TEL: 04 73 92 12 00
contact@archi3a.fr



VUE ÉTAT DES LIEUX PROCHE



N° 226139

226139-AP04'-Sem46-2022.dwg

DATE: 17/11/2022

ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR : N.B.

archi 3a
FELGINES - CHEVALLIER

9, Rue Didier DAURAT
Z.I BREZET EST
63 100 CLERMONT-FERRAND
TEL: 04 73 92 12 00
contact@archi3a.fr

ZONE CONCERNÉE PAR LA FUTURE EXTENSION



Plan de Repérage



VUE ÉTAT DES LIEUX DEPUIS L'AUTOROUTE

N° 226139

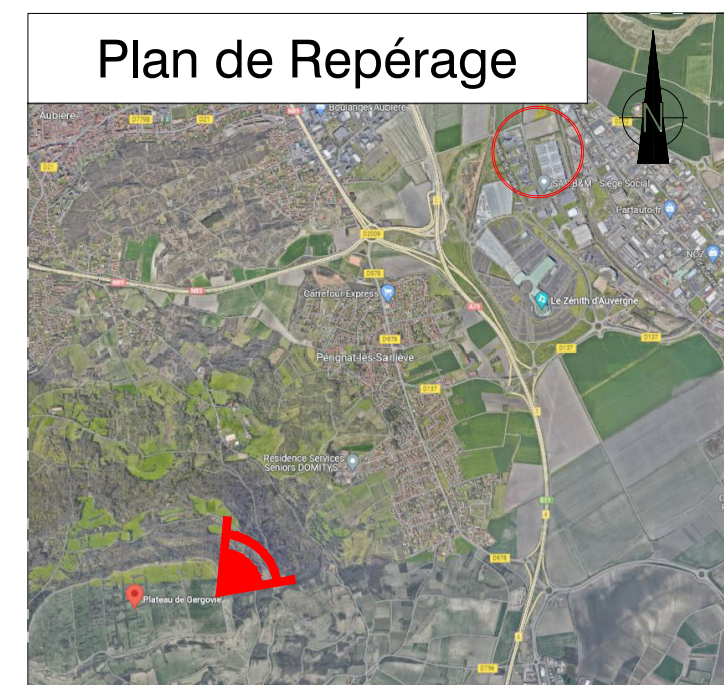
226139-AP04'-Sem46-2022.dwg

DATE: 17/11/2022

ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR : N.B.

archi 3a
FELGINES - CHEVALLIER

9, Rue Didier DAURAT
Z.I. BREZET EST
63 100 CLERMONT-FERRAND
TEL: 04 73 92 12 00
contact@archi3a.fr



VUE ÉTAT DES LIEUX DEPUIS LE PLATEAU DE GERGOVIE

N° 226139

226139-AP04'-Sem46-2022.dwg

DATE: 17/11/2022

ARCHITECTE : S.C. DESSINATEUR : N.B.

archi 3a
FELGINES - CHEVALLIER

9, Rue Didier DAURAT
Z.I. BREZET EST
63 100 CLERMONT-FERRAND
TEL: 04 73 92 12 00
contact@archi3a.fr